Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 109 (1983)

Heft: 1

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

A propos du concours d'idées pour l'aménagement des terrains de l'ancien Palais des Expositions à Genève

Nous signalons à nos lecteurs que l'Interassar vient de publier une plaquette à propos de cet important concours. Il s'agit d'un document de 108 pages, au format A4 oblong, comportant tous les renseignements usuels que les architectes désirent y trouver, tels que programme, composition du jury, palmarès et remarques générales; 61 photos de maquettes présentent tous les projets ayant participé à ce concours. On n'y trouve toute-fois pas de plans.

On peut se procurer cette plaquette en versant 15 fr. par exemplaire désiré sur le CCP de l'Interassar, Genève, 12 - 6037, et en y inscrivant très lisiblement nom et adresse. Pour tout renseignement complémentaire: Interassar, rue de St-Jean 98, case Stand 446, 1211 Genève 11.

Lettre ouverte

La règle et l'abus

IAS nos 19 du 16 septembre et 25 du 9 décembre 1982

Monsieur le rédacteur, Ci-dessous une «bande dessinée» en guise de réplique à M. Pierre Braillard.

Mon article traitait du front de la place et du quai des Bergues. Avec ces trois illustrations, je me promène derrière l'œuvre mentionnée; j'y ajouterai la remarque suivante:

La qualité architecturale ne s'apprécie pas par la quantité construite, mesurée en «cubes SIA». En conséquence, ne pas construire (et écrire) ou construire n'importe comment — c'est là la vraie question.

Slobodan M. Vasiljević

Vie de la SIA

Communication SVIA

Lors de la parution, au courant du printemps 1982, du formulaire de béton armé du Service de la protection civile du canton de Vaud, une délégation du comité de la SVIA est intervenue auprès de M. Roland Bally, chef de service.

A la suite de ces entretiens, tous les bureaux d'ingénieurs et d'architectes vaudois ont reçu l'information qui suit:

)	Département de la prévoyance sociale et des assurances	RB/SP/JPG	N° 260.0
	PROTECTION CIVILE CANTON DE VAUD	REMPLACE Nº	DATE 10.9.1982
	Case postale 1014 Lausanne		CLASSIFICATION Instr. techn.

Aux Bureaux d'Ingénieurs et d'Architectes du Canton de Vaud

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Pour faciliter les tâches administratives de chacun, nous avons élaboré divers documents:

- Demande d'approbation - Béton armé - Ventilation

Nous étudions actuellement des documents

- Rapport de contrôle - Décompte des frais

Demande d'approbation : Remplace le document DS 1, donne les informations sur le type de construction de PCi, si celle-ci est subventionnable ou non et sur le genre de bâtiment situé au-dessus.

Béton armé : Au dépôt de ce document, seule la partie "projet" doit être remplie et signée. Dans le cas de petites constructions (villa par ex.), où le bureau d'ingénieurs n'aurait pas encore été désigné, la partie "projet peut être remplie et signée par l'architecte. Après examen par le SCPGi, le document sera transmis à l'ingénieur mandaté responsable des contrôles de ferraillage avant bétonnage. Après exécution de l'ouvrage, l'ingénieur adressera le document avec les inscriptions complémentaires au SCPGI, par l'intermédiaire de la commune. L'ingénieur doit être expressément mandaté par le maître d'ouvrage, faute de quoi la responsabilité de celui-là est dégagée en cas de malfaçon; sa signature engage sa responsabilité dans la mesure de son mandat. Le texte du document à signer sous "contrôles d'exécution" est à considérer comme provisoire; il sera revu en accord avec la SVIA pour la version définitive du document.

Ventilation: Egalement pour ce document, seule la partie "projet" doit être remplie et signée. Comme pour le document "béton armé", cette partie peut être remplie et signée par l'architecte dans le cas de petites constructions. Après examen par le SCPCi, il sera transmis à l'installateur. Après exécution de l'ouvrage, l'installateur adressera le formulaire complètement rempli au SCPCi, par l'intermédiaire de la comenne. Les indications "oui" ou "non" concernant la surpression seront refusées; seules les valeurs mesurées effectives seront admises et des contrôles seront faits. La signature de l'installateur engage sa responsabilité vis-à-vis de l'ouvrage dans la mesure de son mandat.

Nos divers documents, avec des explications, vous parviendront ultérieurement.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations distinguées.



LE CHEF DE SERVICE

N.B.: Ces documents sont obtenables contre paiement auprès des administrations communales ou du SERVICE CANTONAL DE LA PROTECTION CIVILE.

Bibliographie

Leichtbaustatik

par Hans-Joachim Dreyer. — Un vol. 16,5 × 23 cm, 132 pages avec 99 figures, broché. Verlag B. G. Teubner, Stuttgart, 1982.

En soi, les lois de la statique s'appliquent évidemment à toutes les constructions, mais leur application doit être adaptée aux caractéristiques des structures examinées. C'est dans cette optique qu'a été conçu cet ouvrage. Il est évident qu'aujourd'hui les constructions complexes ne sont plus analysées qu'à l'aide d'ordinateurs, moyenant le recours à des méthodes de calcul raffinées, comme par exemple les éléments finis.

La maîtrise de tels moyens suppose toutefois la parfaite connaissance des principes de base, ne serait-ce que pour garder le contrôle des résultats. Il peut en outre se révéler nécessaire de procéder à une première ap-proximation des sollicitations d'une structure en recourant au mieux à une calculatrice de poche ou de bureau. Dans l'industrie aéronautique, par exemple, le constructeur souhaite connaître déjà au stade de l'avant-projet les caractéristiques principales d'un avion sans avoir recours au spécialiste. Tout comme il doit posséder les no-tions de base de l'aérodynamique appliquée, il faut qu'il soit à même d'utiliser la statique des constructions légères.

Ce livre se veut un tel cours de base; il groupe du reste la matière du cours « Résistance des matériaux en construction légère I» de l'auteur à la Fachhochschule de Hambourg. Il s'adresse en premier lieu aux étudiants en construction d'avions et de véhicules, mais intéressera aussi le constructeur ayant occasionnellement affaire aux constructions légères mais pas l'intention de se spécialiser dans ce domaine. L'ouvrage traite surtout des structures bidimensionnelles et à parois minces. Les méthodes de

L'ouvrage traite surtout des structures bidimensionnelles et à parois minces. Les méthodes de calcul présentées constituent le premier stade de la formation et peuvent être considérées comme la base indispensable d'une formation approfondie dans les constructions légères. En ce qui concerne les systèmes hyperstatiques, il est conseillé de se référer en outre aux cours de statique du génie civil.

Ce livre est de caractère essentiellement didactique, ce que soulignent les nombreux exemples numériques, qui facilitent grandement l'approche par l'étudiant





